

**BEA-TT**

Monsieur Jean-Damien PONCET  
Directeur du bureau d'enquêtes sur les accidents  
de transport terrestre  
Grande Arche - Paroi Sud  
92055 LA DEFENSE CEDEX

Amiens, le 2 décembre 2024

*Réf. : C-SQ-2024-10-59*

*Objet : Rapport d'enquête sur le déraillement d'un train de fret à Saint-Julien-du-Sault (89) le 19/08/2020*

*Affaire suivie par : Stephen QUÉVA*

Monsieur le Directeur,

Par courrier du 29 février 2024, vous m'avez transmis le rapport d'enquête technique sur le déraillement d'un train de fret, le 19/08/2020, à Saint-Julien-du-Sault (89), ce rapport formule 2 recommandations à l'attention de l'EPSF :

1/ La recommandation R1 est formulée ainsi : « Agir auprès du Comité Européen de Normalisation et de l'association VPI afin de faire instruire la modification des normes EN 15 313 et guide du VPI (document VPI 01 Annexe 21) de nature à généraliser la réalisation, lors des opérations de maintenance en atelier des essieux, de l'examen des indices de défauts de circularité des roues définis dans l'Annexe 10 du Contrat Uniforme d'Utilisation des wagons.

Agir auprès de l'ERA, afin de sensibiliser les « organismes certificateurs » des ECE quant à ce type d'événement redouté. Il s'agit de faire prendre conscience aux ECE que ce type de défaut est à prendre en compte dans leur « domaine des possibles défauts » à couvrir par les plans de maintenance, même pour les roues neuves. »

En réponse à cette recommandation, l'EPSF s'engage à partager avec le Bureau de Normalisation Ferroviaire (BNF), à l'occasion de la prochaine rencontre, les conclusions de ce rapport d'enquête, et en particulier la demande relative à la norme EN 15313 formulée par la recommandation R1. Pour mémoire, ce Bureau assure par délégation de l'AFNOR la participation des parties prenantes françaises aux travaux de normalisation européens et internationaux. De fait, c'est auprès du BNF que doivent être portés les potentiels sujets de travail. Ce rapport d'enquête sera également relayé, dans un délai de 2 mois à compter de ce courrier, auprès de l'association VPI, association sectorielle des détenteurs privés de wagons de marchandises et d'ateliers en Allemagne.

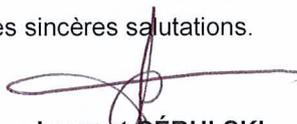
L'EPSF ne peut préjuger des suites qui seront données par ces deux instances mais en tiendra le BEA-TT informé.

L'EPSF proposera enfin à l'ERA que la sensibilisation à ce type d'événement redouté soit portée à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du groupe des certificateurs d'ECE qu'elle anime.

2/ La recommandation R2 adressée à l'EPSF à destination des Entreprises Ferroviaires Fret opérant sur le réseau ferré national est formulée ainsi : « Doter les conducteurs de trains Fret d'outils facilitant la visite du train dans la reconnaissance des boîtes chaudes afin de permettre une évaluation de la température des boîtes, de matérialiser le lieu de l'avarie du wagon et de permettre au conducteur de repérer les essieux comptés. Compléter les formations initiales et d'actualisation des connaissances des conducteurs de trains Fret, afin de préciser et pratiquer les différents cas de figure d'alarmes simple ou danger boîte. Faire revisiter les référentiels de conduite afin de lever les potentielles ambiguïtés quant au traitement des procédures relatives aux alarmes DBC et visite de leur train. Prescrire que la seconde Alarme Simple sur un même essieu sur un trajet doit être considérée comme une Alarme Danger. Faire procéder à un arrêt, environ 20 km après une remise en marche suite à une Alarme Simple boîte non confirmée, pour visite par le conducteur. »

En réponse à cette recommandation, l'EPSF a mené deux actions. Tout d'abord, l'EPSF a invité le BEA-TT à présenter le rapport d'enquête à l'occasion de la réunion de retour d'expérience dite « Événement » du 27 juin 2024. Ensuite, l'EPSF a organisé un partage d'expérience sur ce sujet entre entreprises ferroviaires à l'occasion de la réunion de retour d'expérience dite « EF » le 14 novembre 2024. Ce partage a permis des échanges sur les bonnes pratiques mises en place. Les présentations faites et le mémo reprenant la substance de ces échanges seront prochainement publiés sur la plateforme Voie-Libre de l'EPSF afin de permettre un partage dans le temps de ces informations au plus grand nombre.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sincères salutations.



**Laurent CEBULSKI**  
Directeur général